Plan stratégique

L'avenir de La Poste en question !

Non seulement la CFDT ne conteste pas ce diagnostic mais elle a été la première à tirer la sonnette d'alarme en "réclamant" à cor et à cri une GPEC offensive…qui n'est jamais venue !
La convergence des technologies remet en cause le cœur même de nos activités quand ce n'est pas directement leur existence. La CFDT partage donc le diagnostic, pour autant elle reste convaincue que les postier-e-s sauront s'adapter à ce changement de paradigme… à condition que La Poste :

- **Les respecte**
- **Les forme**
- **Améliore leur qualité de vie**

Le plan stratégique ; "La Poste 2020 : Conquérir l'avenir ", vient d'être présenté au Conseil d'administration et aux organisations syndicales. Philippe Wahl dit avoir trouvé la bonne stratégie pour enrayer le déclin structurel et conjoncturel qui percute incontestablement les métiers historiques du groupe La Poste.
Si la CFDT reconnait le volontarisme affiché par le PDG, elle a par contre du mal à estimer, au regard des documents fournis, si ce plan stratégique a suffisamment pris le contre-pied du plan précédent pour répondre aux défis, socio-économiques, environnementaux qu'impose la révolution numérique.
Il est heureux que le plan stratégique précédent n'ait pas été mené à son terme car le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne plaçait pas le groupe La Poste sur de bons rails.
L'annonce forte de Philippe Wahl a été le rattachement de ColiPoste à la direction du courrier mais pour la CFDT une question de taille reste en suspens. Quelle sera la gouvernance censée conduire la mise en œuvre de ce nouveau plan ?

Un diagnostic inquiétant

Des volumes de courrier qui vont continuer de décroître de 6% par an jusqu'en 2018, une diminution des opérations et une baisse de la fréquentation des bureaux de poste de -6% également, voilà la conséquence d'une révolution numérique trop longtemps mésestimée par les dirigeants du groupe. Si on y ajoute une conjoncture économique proche de la crise, alors comment le diagnostic pourrait-il ne pas être inquiétant ?
Face aux évolutions des modes de vie, des modes de consommation, les clients ou les usagers (peu importe) ont de nouvelles exigences, de nouveaux besoins qui ont, et auront des répercussions directes sur l'organisation et le contenu du travail des postier-e-s.
Voilà les défis auxquels La Poste est confrontée, et auxquels elle devra faire face aujourd'hui et demain plus encore.

Des réponses insuffisantes

La CFDT interpelle La Poste pour lui rappeler que les postier-e-s ne pourront relever ces défis que si La Poste est capable de les entendre, eux aussi, afin de prendre en considération leur attentes en matière d'emplois, de conditions de travail et de pouvoir d'achat

Accélérer le développement des activités existantes, conquérir de nouveaux territoires, assurer et moderniser les missions de service public, développer de nouvelles activités d'intérêt public, construire un pacte social, améliorer la compétitivité de l'entreprise et rétablir sa santé économique, voilà donc la lourde et ambitieuse feuille de route annoncée par le PDG.
Pour la CFDT, les postier-e-s sont tout aussi conscients des incertitudes qui pèsent sur leur emploi que les dirigeants du groupe. Dans leur grande majorité, les postier-e-s partagent l'idée qu'il faille se développer, conquérir, moderniser ou encore construire mais ils et elles s'interrogent davantage sur : le comment et dans quelles conditions ?
Et il faut bien reconnaître que le plan stratégique, en l'état, est bien loin de répondre à ces deux interrogations fondamentales et pleines de bon sens.

Effectivement la question du "comment" est déterminante !

La CFDT a très souvent raison trop tôt et c'est bien dommageable pour les postier-e-s.
Pour rappel, cette Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) que nous avons tant revendiquée…aujourd'hui elle fait cruellement défaut pour réorienter, former les postier-e-s afin qu'aucun d'entre eux ne reste sur le tarmac.
La direction de la prospective que nous réclamons depuis des années…aujourd'hui, elle fait cruellement défaut pour se projeter demain et ne pas se contenter de suivre mais d'anticiper les tendances sociétales et économiques.
La direction du numérique que nous réclamions depuis des années…aujourd'hui, elle est bien jeune sur un marché bien saturé.
Une direction recherche et développement que nous réclamons depuis des années… aujourd'hui, elle fait cruellement défaut pour trouver et développer les usages et les produits de demain.
Mais la CFDT ne se laisse pas enfermer dans le pessimisme ambiant (Même si un pessimiste ça peut être un optimiste qui sait !)

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - fax : +33(0)1 56 41 54 01 - email : f3c@f3c.cfdt.fr

Cfdt: AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

Pour La CFDT, ce sont bien ses femmes et ses hommes qui constituent l'atout le plus précieux de La Poste. C'est pourquoi elle se doit de leur garantir un avenir et un emploi…il en va de sa responsabilité sociale d'entreprise, dite : citoyenne.

Le commerce en ligne, la logistique de proximité, l'assistance aux personnes âgées, les échanges numériques sécurisés, les services liés à l'habitat connecté, l'économie sociale et solidaire, la gestion immobilière pour le compte de tiers, la téléphonie mobile, la box internet et ses services associés…sont autant d'axes de développement qui peuvent trouver à terme leurs clients ou leurs usagers.
Certes, ses réseaux, la diversité de ses métiers, la large panoplie de ses activités, la stabilité de ses actionnaires sont autant d'atouts qui peuvent permettre à La Poste de conquérir de nouveaux territoires. Mais pour la CFDT, ce sont les femmes et les hommes de La Poste qui constituent son atout le plus précieux. C'est pour eux que La Poste doit construire un modèle social et économique capable, dans les années qui viennent, de s'opposer et de se proposer comme alternative à des sociétés multinationales concurrentes où la place de l'Homme n'a que peu de valeur.

Pour la CFDT, l'Etat ne peut pas encaisser des dividendes de La Poste en tant qu'actionnaire et ne pas financer les missions de service public inscrites dans la loi.

Des missions de service public qui restent à financer

Philippe Wahl veut développer de nouvelles activités d'intérêt public comme participer à la transition énergétique ou encore contribuer à la modernisation de l'action publique en participant au programme de maisons de service public. Soit ! La CFDT pense que cela va dans le sens de l'intérêt général et lorsque le PDG dit vouloir améliorer encore la qualité de service et renforcer la lutte contre l'exclusion bancaire, la CFDT en prend également acte.
Par contre, il serait bon que La Poste explique comment elle compte contraindre l'Etat à financer les 500 millions qui lui manquent pour assurer les missions de service public depuis que les recettes du courrier n'y suffissent plus.

La CFDT ne peut pas être contre le rattachement de ColiPoste à la direction du courrier car trop d'éléments économiques penchent en faveur de se rattachement. Mais pour autant la CFDT sera d'une extrême exigence quant au respect de la méthode de conduite du changement. La Poste se doit d'avoir une attitude irréprochable vis-à-vis des agents et des cadres.

Une mise en œuvre à hauts risques

La nouvelle gouvernance du groupe sera présentée aux organisations syndicales fin mars et les plans d'action de la mise en œuvre et la trajectoire financière 2014-2020 feront l'objet d'une réunion du conseil d'administration fin juin.
Enfin les discussions et négociations relatives au pacte social s'ouvriront dans le 1er semestre 2014.
A la question de la faisabilité sociale du rattachement de Coliposte à la direction du courrier, La Poste ne répond pas et renvoie à la présentation prochaine du projet dans les instances obligatoires (CHSCT et CT).

D'ores et déjà, on peut craindre que le compromis soit très difficile à trouver ! La CFDT aura comme priorité la défense de l'emploi et des conditions de travail. Des sujets très concrets intéressent le personnel : la promotion, les rémunérations… Cependant, nul ne doute que des sujets comme l'adaptation des organisations du travail devront prendre en compte les attentes du personnel en matière d'équilibre vie personnelle et vie professionnelle.

Négociation d'un pacte social : La CFDT sera sans concession aucune !

La Poste a fixé les grands objectifs du pacte social. Elle veut investir sur la formation et réformer le système de promotion pour le rendre plus simple, plus lisible et plus équitable (tout en maitrisant l'évolution de la structure de classification). Elle veut également développer des organisations de travail plus souples, plus flexibles. Elle souhaite adapter les effectifs tout en améliorant les conditions de travail. Elle souhaite réviser l'architecture des rémunérations en combinant une plus juste rétribution et en maitrisant les coûts salariaux. Enfin, elle veut mettre en place, sur plusieurs années, une fonction RH plus proche des postiers et mieux soutenir les managers dans le cadre d'une responsabilisation accrue et une gestion des talents. Tout cela assorti d'un dialogue social "renforcé" à tous les niveaux.

Nul ne doute qu'une révolution encore invisible est en marche à La Poste.
La CFDT préfère le parler vrai, même si c'est inconfortable !
Nier l'évidence, nier des évidences est contraire à notre philosophie.
C'est en organisation syndicale responsable que la CFDT mettra tout en œuvre pour trouver l'équilibre indispensable entre adaptations contraintes et contreparties pour le personnel.
Nous nous appuierons sur les postier-e-s et les 33 propositions qui forment notre socle revendicatif pour reconnaître l'acceptable et rejeter l'inacceptable.
La CFDT a pour objectif numéro 1 de pérenniser l'avenir des postiers en pérennisant La Poste.

f3c-cfdt.fr

14t0131
Février 2014

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - fax : +33(0)1 56 41 54 01 - email : f3c@f3c.cfdt.fr